



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT-PAUL-LES-FONTS
GARD**

**Jeudi 27 février 2025
Salle du conseil municipal**

Envoyé en préfecture le 06/03/2025
Reçu en préfecture le 06/03/2025
Publié le 2025/
ID : 030-213003551-20250227-D2025_01-DE

Le jeudi 27 février 2025 à 19h30 le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, sous la Présidence de M. le Maire, André LOPEZ

Présents : LOPEZ André, SABATON Marjorie- Alain REVERS- CARMINATI Guy, GOMEZ Laurence - Wilfrid GAUWE- LEDUC Pascaline-VALLAT Valérie-- MACREZ Aurore-

Pouvoirs : Mme Valérie VALLAT pour Mme Caroline BEAUSSIER. Mme Aurore MACREZ pour M. Sébastien LECOMTE

Absents excusés : Luc RUBIS-Sébastien LECOMTE-Sandrine MAZET-Caroline BEAUSSIER- Nicolas BOUSQUET-Evelyne ABBAS

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
15	15	9

Date convocation : 14 février 2025

Secrétaire de séance : CARMINATI Guy

**Délibération n°2025/01
Rapporteur : M. le Maire**

Objet : Approbation de la liste des délibérations, compte rendu de la séance du 18/12/2024

Monsieur le Maire donne lecture de la liste des délibérations du 18/12/2024 qui a été communiqué à l'ensemble des élus.

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré :

APPROUVE la liste des délibérations du 18/12/2024.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

**Le Maire
André LOPEZ**

